

Conditions générales

Sommaire

1. Contenu et champ d'application
2. Information précontractuelle
3. Services
4. Droit de rétractation
5. Résiliation de la commande
6. Mode de paiement et délai de paiement
7. Livraison
8. Propriété
9. Droit de publicité et de promotion
10. Responsabilité
11. Confidentialité et données personnelles
12. Force majeure
13. Violation des conditions générales
14. Droit applicable et juridiction
15. Médiation
16. Signatures

Article 1 : Contenu et champ d'application

Les conditions générales s'appliquent de plein droit à toute prestation de services et/ou livraison de biens par Monsieur Timothée LAFORET, enregistrée sous le numéro SIRET 84117598700038, dont le siège social est situé au 317 chemin de Fontanières, 69350, La Mulatière (France).

Elles ont pour objet de définir les droits et obligations du Designer et de son Client, personne physique ou morale.

Sauf accord contraire écrit du Designer lors de la commande du Client, toutes les offres, interventions, services et bénéfices sont exclusivement régis par les présentes conditions générales qui sont les seules en application et que le Client s'engage irrévocablement à respecter, par le simple fait de valider la proposition de devis émis par le Designer.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées sans réserve. À ce titre, elles lui sont opposables dans les termes de l'article 1119 du Code civil français. Elles prévalent sur toutes autres conditions de vente ou d'achat dont le Client pourrait se prévaloir, à l'exception de celles qui ont été expressément acceptées par écrit par le Designer.

Les présentes CGV demeurent immuables entre les Parties. Le Créateur se réserve le droit de modifier ses CGV. Néanmoins, la version des CGV qui régit les relations contractuelles entre les Parties est en vigueur à la date de validation du Devis par le Client.

Article 2 : Information précontractuelle

Le Client reconnaît avoir été informé et avoir reçu, avant la validation du Devis, de manière lisible et compréhensible, les présentes CGV et l'ensemble des informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation.

Article 3 : Services

3.1. Acceptation des services

Le Devis émis par le Designer comprend la description précise des biens et/ou services convenus et leurs prix indiqués. Les prix des Services du Designer sont indiqués hors taxes et hors frais de transport. Les Prestations dues par le Designer sont définies exclusivement et limitativement dans le cadre du Devis validé par le Client.

Toute Prestation non comprise dans ledit devis fera l'objet d'un devis complémentaire.
Tout devis validé reçu par le Designer est réputé définitivement accepté par le Client.

3.2 Modification des Services

Toute Prestation supplémentaire concernant les termes du Devis validé devra être demandée par écrit par le Client et sera soumise à l'acceptation du Designer. Elle fera, le cas échéant, l'objet d'un devis complémentaire.

3.3 Correction des Services

Les corrections des livrables finaux sont limitées à deux (2) tours de corrections entre le Designer et le Client. Toute correction supplémentaire fera l'objet d'une nouvelle facturation en fonction du temps passé sur la base du tarif applicable à la prestation associée.

Le Client s'engage à vérifier et à demander les corrections éventuelles avant de signer le rapport de validation ou l'épreuve d'impression, ce qui dégage entièrement la responsabilité du Designer en cas d'erreurs ou d'omissions.

Les Services sont décomposés en différentes étapes successives de réalisation, chacune d'entre elles comprenant une phase de validation de la part du Client. Lorsqu'un livrable fait l'objet d'une validation orale ou écrite par le Client, celle-ci est finale et il n'est pas possible de revenir sur les étapes antérieures de réalisation une fois le livrable validé par le Client.

Article 4 : Droit de rétractation

Le Client dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la validation du Devis pour exercer son droit de rétractation auprès du Designer sans avoir à justifier de motifs d'annulation ni à payer de somme, sauf si l'exécution des Services a commencé, avec l'accord du Client, avant la fin du délai de rétractation. Le droit de rétractation peut être exercé en ligne en envoyant le formulaire de rétractation par e-mail (Annexe n°2) complété à la main par le Client et/ou par courrier adressé au siège social du Créateur en mentionnant la commande concernée par cette rétractation. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix des Services déjà payés par le Client sera remboursé. Le remboursement des sommes sera effectué dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la date de réception de la notification de la rétractation du Client.

Article 5 : Résiliation de la commande

En cas de résiliation de la commande par le Client ou en cas de manquement du Client à ses obligations (voir article 7.1), le Designer a droit, en tout état de cause, au paiement du montant de l'ensemble des Prestations réalisées, ou fournies par un tiers, ainsi qu'à des dommages et intérêts forfaitaires non exclusifs, au paiement d'une somme correspondant à 20% du montant prévu pour les livrables non réalisés, sans préjudice de tous dommages et intérêts.

Article 6 : Mode de paiement et délai de paiement

Le paiement par le Client d'un acompte équivalent à cinquante pour cent (50%) du prix des Services doit être effectué à la date de validation du Devis. L'exécution des Services selon le calendrier mentionné dans le Devis est subordonnée au versement dudit acompte. L'acompte versé est automatiquement acquis au Designer et ne peut, le cas échéant, être remboursé au Client si ce dernier a renoncé à son droit de rétractation.

Le paiement final des Services correspondant à cinquante pour cent (50%) du prix des Services restant dû interviendra le jour de la livraison finale, ou, au plus tard, à l'expiration d'un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture par le Designer.

Les paiements sont effectués par virement bancaire, paiement en ligne par carte de crédit, carte de débit et/ou virement Paypal à l'ordre de Monsieur Timothée LAFORET. Tout retard de paiement de ces sommes aux dates fixées entraînera de plein droit la suspension de l'exécution des Services et du paiement de toutes les sommes dues au Concepteur et pourra donner lieu à des pénalités de retard exigibles sans rappel, au taux de 10% du montant total TTC des Services par mois de retard (Lutte contre le retard de paiement/Article 53 de la loi NRE), ainsi qu'à une indemnité forfaitaire de 40 € (C. Com. art. D441-5).

Article 7 : Livraison

7.1. Délais

Le délai d'exécution et/ou de livraison mentionné par le Designer dans le Devis validé par le Client n'est réputé qu'à titre informatif et indicatif, et ne peut être considéré comme engageant contractuellement les Parties.

Tout retard occasionné par l'exécution complémentaire des Services et/ou les corrections supplémentaires demandées par le Client ne saurait engager la responsabilité du Designer, justifier une résolution par le Client de l'exécution des Services conclus et/ou le refus d'accepter les Services, ainsi que donner lieu au versement d'indemnités, de pénalités ou de dommages et intérêts au bénéfice du Client. En particulier, le Créateur se réserve le droit de suspendre, en une ou plusieurs fois, ses prestations jusqu'à ce que le Client ait pleinement satisfait à ses obligations. Ces obligations concernent non seulement le paiement du ou des acomptes mais aussi la transmission en temps utile des informations et des réponses aux questions du Designer concernant le contenu, les spécifications, les contraintes techniques et/ou les données du Client à insérer dans les créations commandées.

Si la suspension de l'intervention du Designer excède quinze (15) jours, en raison du manquement du Client à ses obligations, le Designer est autorisé, à sa meilleure convenance, à résilier la commande aux torts du Client avec paiement des sommes applicables (cf. article 5), ou à reprendre l'exécution des Services au paiement par le Client des Services produits, auquel s'ajoute une indemnité correspondant à 10% du montant total TTC des sommes restantes non réalisées accordées dans le Devis.

7.2 Réception des biens matériels

Un procès-verbal de livraison doit être signé par le Client à la date de réception des biens matériels. Il s'engage à vérifier le bon état et la conformité des biens livrés. Toute réclamation doit être faite par courrier adressé au Concepteur avec notification de la réception dans un délai de deux (2) jours ouvrables à compter de la date de réception des biens matériels. A l'expiration de ce délai, les Parties conviennent expressément que les biens matériels sont considérés comme acceptés sans réserve. La réception sans réserve couvre tout vice apparent et/ou toute non-conformité. Tout bien matériel jugé défectueux par le Client ne pourra être retourné qu'après accord préalable et écrit du Designer, en fonction de la validité des justifications du Client. Les frais de retour seront à la charge du Client et les biens matériels devront, le cas échéant, être retournés en parfait état dans leur emballage d'origine. Les réserves et/ou réclamations formulées par le Client ne suspendent pas le paiement des sommes dues au titre des biens matériels livrés.

7.3 Réception des biens immatériels

Un procès-verbal de livraison ou de réception doit être signé par le Client à la date de réception de tout bien immatériel numérique ou informatique (ci-après les « Biens immatériels »). Il appartient au Client de vérifier le bon état et la conformité des Biens immatériels. Toute réclamation doit être formulée par écrit dans un délai de deux (2) jours ouvrables à compter de la date de réception. À l'expiration de ce délai, les Parties conviennent expressément que les Biens immatériels sont considérés comme acceptés sans réserve. La réception sans réserve couvre tout vice apparent et/ou toute non-conformité. Les réclamations écrites formulées par le Client ne seront corrigées que si l'élément défectueux entre dans le cadre des Services acceptés entre les Parties et n'a pas fait l'objet d'une validation préalable par le Client. Lors de la création d'un site internet, un procès-verbal de réception sera adressé au Client quinze (15) jours calendaires après la date de livraison. Les réserves et/ou réclamations formulées par le Client ne suspendent pas le paiement des sommes dues au titre des Biens immatériels livrés.

7.4 Risques et périls liés au voyage des créations.

Tout matériel, livrable, final, recherche préliminaire et/ou création voyage aux risques et périls du Client, sauf convention écrite contraire. Il lui appartient donc, le cas échéant, de se couvrir contre ce risque par une assurance ad hoc. En tout état de cause, le Créateur ne peut être tenu pour responsable de tout dommage direct ou indirect, incident ou subséquent, y compris sans limitation, tout dommage aux créations livrées, retard dans le délai de livraison, perte ou détérioration des éléments, ou tout autre dommage économique.

Article 8 : Propriété

8.1 Clause de réserve de propriété

Le transfert des droits de propriété et/ou du droit d'usage pour une durée délimitée dans le Devis des biens corporels et incorporels est subordonné au paiement intégral des Prestations par le Client. Corollairement, le Client deviendra propriétaire de fait des droits cédés à compter du règlement final et de l'acquittement de toutes les factures émises par le Concepteur et des sommes complémentaires conclues au cours de l'exécution de la ou des Prestations. En cas de non-paiement intégral par le Client, le Designer pourra exiger la cessation immédiate de l'utilisation de ces biens et leur restitution aux seuls frais et risques du Client.

Le transfert de propriété des biens au Client ne remet nullement en cause les droits de propriété intellectuelle du Designer sur ces biens, sauf accord exprès et écrit entre les Parties. Toute autre clause contraire est réputée non écrite.

Les fichiers de production, les fichiers sources, les logiciels, l'outil numérique ou matériel, et/ou tout autre support matériel et immatériel restent la propriété entière, exclusive et illimitée du Designer. Un avenant aux présentes conditions générales pourra être négocié si le Client souhaite acquérir et/ou utiliser les éléments précités et pourra être négocié directement entre les Parties.

8.2. Propriété intellectuelle

En vertu des articles 111-1 et 111-2 du Code de la propriété intellectuelle, le Designer est titulaire d'un droit de propriété incorporelle à caractère intellectuel et moral sur ses créations. Tout écrit, œuvre, image, création numérique, photographie, dessin, composition, vidéo réalisé par le Designer reste sa propriété exclusive et ne peut être communiqué et/ou reproduit sans autorisation écrite préalable. L'exploitation de tout ou partie des créations du Designer doit correspondre à la destination prévue dans le cadre des Prestations conclues dans le Devis. Toute reproduction, représentation, utilisation, ou modification non mentionnée dans le Devis doit faire l'objet d'une autorisation écrite préalable du Designer et d'un Contrat spécifique sous peine de constituer un délit de contrefaçon. Le Client est responsable de l'exploitation des créations selon les réglementations en vigueur relatives au droit d'auteur, aux droits voisins, au droit des dessins et modèles, ainsi qu'au droit des marques, quel que soit le territoire géographique concerné.

8.3 Originalité des créations

Le Créateur veille à ce que toutes ses créations soient originales. Il est possible que, compte tenu de la multitude de marques et de modèles existants, une création contienne des éléments de ressemblance avec une autre création existante. Le Designer est présumé agir de bonne foi lors de l'exécution d'un Service. Le Client s'engage à ne pas tenir le Designer pour responsable de toute procédure judiciaire à cet égard. Les parties se prêteront, le cas échéant, une assistance mutuelle pour éviter et résoudre ces risques.

Article 9 : Droit de publicité et de promotion

Toute réserve au droit de publicité du Designer doit être négociée entre les Parties et notifiée par le Client par lettre recommandée avec notification de réception avant la validation du Devis. Sauf disposition expresse contraire et notifiée par le Client, le Designer se réserve le droit d'inclure une mention commerciale sous le nom, la forme, l'image, le lien vers un site internet, la couleur et la taille souhaités par le Designer, et approuvés par le Client, indiquant sa contribution au travail commandé par le Client.

Le Designer se réserve également le droit de mentionner et d'utiliser toute création réalisée pour le Client, sur tous types de supports connus et/ou inconnus et sans limite de temps, dans le cadre d'une démarche démonstrative et promotionnelle.

Article 10 : Responsabilité

10.1. Responsabilité légale

Le Designer veille au respect des lois et règlements en vigueur. Néanmoins, il décline toute responsabilité quant à l'exactitude et la conformité aux lois et règlements des informations et des fichiers (images, textes, vidéos, sons) fournis par le Client.

Le Client assume l'entière responsabilité des choix effectués en matière de contenus textuels et iconographiques figurant dans l'œuvre livrée par le Concepteur, ainsi que de l'utilisation qui en sera faite, et notamment du respect de la réglementation en usage. Le Client assure également être titulaire des droits nécessaires à l'exploitation de tous les éléments créatifs textuels et iconographiques fournis au Designer dans le cadre de sa mission, et garantit le Designer contre toute plainte de tiers relative à la violation des droits ou des droits d'auteur de ces éléments.

10.2 Responsabilité technique

Le Client est seul décisionnaire de la technique et/ou de la méthode utilisée pour la réalisation des Services par le Designer et de son adéquation à ses besoins.

Le Designer ne peut en aucun cas être tenu responsable de ce choix ou de tout dysfonctionnement lié aux réseaux postaux, électriques, internet et/ou routiers.

Le Designer garantit au Client que le livrable final est exempt de vices cachés à la date de livraison. En tout état de cause, le Concepteur ne peut être tenu responsable de tout dommage direct ou indirect, incident ou subséquent (y compris, sans limitation, tout dommage pour perte de profit, perte de données, ou tout autre dommage économique) résultant de toute utilisation, volontaire ou accidentelle, de bonne ou de mauvaise foi, ou d'une impossibilité d'utiliser la création commandée.

Article 11 : Confidentialité et données personnelles

Le Concepteur s'engage à garder confidentiels tous les éléments qui lui auront été communiqués par le Client, et qui lui auront été clairement indiqués comme confidentiels. Un accord de confidentialité pourra être signé au préalable par le Concepteur à la demande du Client.

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Le Client peut exercer ce droit en adressant un simple courrier au Designer à l'adresse suivante : Monsieur Timothée LAFORET, 317 chemin de Fontanières, La Mulatière 69350 (France).

Article 12 : Force majeure

Sont considérés comme cas de force majeure, les événements indépendants de la volonté du Concepteur qui empêchent l'exécution des Services et notamment en cas de guerre, feu, inondation, difficultés de transport, gel, et autres conditions climatiques défavorables, maladie ou problèmes de santé, problème économique personnel significatif, de décès récent d'un proche, de mesures prises par les autorités et notamment en matière d'énergie, de matières premières ou d'éléments d'exploitation, y compris l'absence de prestataires de services ou de tiers dont le Concepteur serait dépendant, de grèves générales ou non, de confinement, de troubles sociaux, d'émeutes, de défectuosité ou de détérioration du matériel ou de l'outillage du Concepteur.

La survenance d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit de nature à retarder ou empêcher l'exécution des Services a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles du Designer et ne peut donner lieu au règlement d'une quelconque indemnité au profit du Client. Si l'événement se prolonge au-delà de trois (3) mois, les Parties auront la possibilité de mettre fin à l'exécution des Services conclus sans indemnité, et le Designer a droit au paiement du montant de l'ensemble des Services réalisés ou fournis par un tiers.

Article 13 : Violation des conditions générales

Les présentes CGV s'appliquent, dans toute la mesure légalement autorisée, y compris en cas d'illégalité de l'une ou l'autre disposition ci-dessus, ce qui n'entraînerait en aucun cas la nullité de l'ensemble ou l'inopposabilité générale des présentes CGV. Toute violation par le Client des présentes CGV entraîne automatiquement la résiliation immédiate, du droit d'utiliser et de diffuser, de quelque manière que ce soit, tout ou partie de la ou des créations finales du Designer, des recherches préliminaires, et des livrables finaux qui seraient en possession du Client ou d'un tiers du Client.

Article 14 : Droit applicable et juridiction

Les présentes CGV sont initialement rédigées en français. Si elles sont traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français fera foi en cas de litige. Tous les litiges auxquels l'exécution des Services conclus en application des présentes CGV pourrait donner lieu, concernant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences, et leurs suites et qui n'auraient pu être résolus à l'amiable entre le Concepteur et le Client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun, statuant en France.

Article 15 : Médiation

En cas de litige, le Client peut recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de médiation de la consommation ou des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends.

Article 16 : Signatures

Le Client et le Designer doivent tous deux signer le présent document et le Devis émis par le Designer. Ces signatures sont valables et constituent des originaux à toutes fins utiles.

Annexes

Garantie légale de conformité

Article L217-4 du code de la consommation

Le vendeur livre un bien matériel conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le devis ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la consommation

Le bien matériel est conforme au contrat :

1° S'il est spécifique à l'usage habituellement attendu d'un bien similaire et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et présente les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il possède les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, le producteur ou son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Garantie légale contre les vices cachés

Article 1641 du Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent inapte à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait pas donné un moindre prix s'il les avait connus.

Formulaire de retrait

Objet : Exercice du droit de rétractation

Date : / /

À l'attention de Monsieur Timothée LAFORET,

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat relatif à la fourniture des services ci-dessous :

[Description des services]

Commandé par Devis n° :

Nom du client :

Adresse du client :

Signature du client :